



Bienvenue à la crèche communale

A l'initiative
du Député-Bourgmestre
Frédéric **Daerden**
et de l'Echevine de la Famille
Isabelle **Thomsin**

Composition de l'équipe d'encadrement

L'équipe d'encadrement est composée de :

Martine Boden	Directrice
Carine Bodson	Infirmière graduée en santé communautaire
Marie Jacques	Infirmière graduée pédiatrique
Miranda Peters	Infirmière graduée pédiatrique
Francine Olikier	Assistante sociale
Le pédiatre de la crèche est le Docteur Jean Hoyoux	
Les psychomotriciennes sont Gilberte Vervier et Danièle Clément	

La crèche est placée sous l'échevinat de M^{me} Isabelle **Thomsin**, Echevine de la Famille.

Vos puéricultrices sont :

.....

.....

.....

La crèche est agréée par l'Office de la naissance et de l'enfance.



Chers parents,

Ce sont les parents et la famille qui constituent par définition le milieu naturel de vie des bébés et des jeunes enfants.

C'est peut-être étonnant de s'appuyer sur cette évidence pour vous présenter la crèche et l'esprit de son projet d'accueil élaboré par toute une équipe depuis 1977. Pourtant, cette évidence est essentielle et justifie à elle seule l'impérieuse nécessité d'un professionnalisme de l'accueil :

*Vous êtes, vous, les parents, la famille, les vrais et seuls spécialistes de **votre** enfant. Nous, les professionnelles, nous avons des connaissances et des compétences qui concernent les besoins de l'enfant en général et des enfants en collectivité en particulier.*

En dehors de sa famille, personne ne peut s'occuper "instinctivement" de l'enfant d'un autre.

Pour que chaque enfant en collectivité bénéficie de la même attention, de la même bienveillance, toute l'équipe doit

avoir une connaissance de ses besoins réels et l'institution doit être organisée pour pouvoir y répondre.

C'est donc de notre organisation, de notre façon de faire et d'être avec l'enfant dont nous souhaitons vous informer avant que vous ne preniez la décision de nous confier votre bébé.

Nous mettrons tout en œuvre pour lui assurer un accueil chaleureux et réfléchi pour qu'il se sente en sécurité physique, psychologique et affective.

Nous savons déjà que, vers 3 ans, quand viendra l'heure de la séparation, il nous quittera facilement pour aller voir ailleurs si "l'herbe est plus verte...".

Ce n'est jamais sans émotion que nous voyons partir les enfants pour l'école... Mais dans cette émotion-là, il y a toute la satisfaction d'avoir rempli notre rôle le mieux possible, il y a ces liens tissés avec les enfants et parents.

Et puis, très vite, il y a ce petit bébé et cette nouvelle famille qui arrive... : **vous** !



A Herstal, depuis plus de 30 ans, nous avons approfondi nos connaissances auprès de nombreux spécialistes et c'est dans une célèbre pouponnière hongroise que nous avons trouvé le plus de certitudes et de cohérence.

C'est en 1982, à Budapest. L'équipe de la crèche y a fait sa première rencontre avec l'Institut Lóczy et les travaux du Dr E. **Pikler**, éminente pédiatre.

Notre découverte la plus essentielle a été de comprendre l'**intérêt pour l'enfant en collectivité** d'être entouré par un **nombre restreint d'adultes**, les plus stables possibles, avec qui il puisse tisser des liens solides sans lesquels il ne grandirait pas avec la même sécurité intérieure.

"La mère soigne l'enfant parce qu'elle l'aime mais la nurse aime l'enfant parce qu'elle le soigne" nous disait Myriam **David**, pédopsychiatre française et très proche collaboratrice de l'équipe hongroise.

Nous avons donc un défi à relever dans notre grande crèche : celui d'organiser des petits groupes de vie les plus stables possibles entourés de **puéricultrices de référence** qui accompagnent l'enfant tout au long de son séjour à la crèche.



Nous avons appris toute l'importance de la **liberté dans les mouvements et dans l'activité**.

Les puéricultrices veillent à laisser les enfants libres de leurs mouvements, de leurs jeux et de leurs initiatives afin de favoriser l'émergence du sentiment de compétence et de la joie profonde qu'elle procure à l'enfant.

La **promotion de l'autonomie** de l'enfant relève d'un très grand travail de l'adulte : observation, aménagement, réaménagement de l'espace, soucis du détail.

Nous observons pour mieux connaître chaque enfant, pour savoir jusqu'où il peut être compétent et à quel moment précis il faut intervenir pour l'aider et ne pas le laisser se débrouiller tout seul si la situation lui est devenue trop difficile. Un enfant autonome n'est pas un enfant abandonné à lui-même mais soutenu chaleureusement dans ses apprentissages.

Le **rythme de sommeil** et de repas des enfants est respecté mais aussi induit afin de favoriser leur repos et leur bonne santé.

Vous devez savoir que nous n'obligeons jamais un enfant à manger ou à terminer son repas et que nous n'exerçons jamais aucun "chantage" pour le faire manger.





Mais bien sûr, la puéricultrice va toujours essayer de trouver la façon qui plaît le mieux au bébé pour boire son biberon (changer de tétine, changer de biberon, un peu plus chaud, un peu plus froid, un peu à la fois,...)

Ce sont les besoins des enfants qui nous guident. Ainsi, s'il est fatigué, l'enfant a le droit de se reposer et sa puéricultrice le mettra au lit, peu importe l'heure prévue pour son retour. La seule dérogation concerne le passage de l'enfant à la consultation des nourrissons, obligatoire.

Les enfants sont accompagnés sur le chemin de l'intégration progressive des règles sociales et celui du **plaisir** et de la **joie de vivre avec les autres**.

Nous mettons tout en œuvre pour aménager les conditions les plus favorables à la bonne rencontre de l'enfant et de sa famille, rencontres que nous souhaitons chaleureuses, ouvertes, sincères dans le sens d'une réelle ouverture.

Les lieux de vie de tous les enfants sont aménagés de façon à soutenir l'épanouissement, la joie, la créativité, la concentration, la conversation, le jeu, les activités dans un climat relationnel serein qui aide à grandir, chacun à son rythme et avec son potentiel.

Des **formations** sont organisées continuellement pour nous permettre de veiller à une cohérence d'équipe

pour un professionnalisme chaleureux. L'équipe s'attache à transmettre les "astuces du métier", les fondements des choix pédagogiques aux nouvelles collègues.

Notre pouvoir organisateur, la Ville de Herstal, nous encourage à participer à des formations. C'est la Ville qui prend en charge une partie de leur coût, l'autre partie étant financée par la **fraternelle "Formation Crèche"** à laquelle adhèrent absolument tous les membres de l'équipe. Lorsque nous organisons des fêtes (carnaval, barbecue,...) ou que nous vous proposons la photo annuelle, les gaufres (réputées !)..., les bénéfices sont versés intégralement à cette fraternelle.

Le projet d'accueil construit par toute l'équipe intéresse depuis très longtemps l'Université de Liège ainsi que de nombreux professionnels de la petite enfance de Belgique et de l'étranger. Notre crèche est considérée comme un lieu-ressource et s'inscrit dans un mouvement européen de crèches d'inspiration pikléienne.

Notre projet d'accueil est disponible sur www.herstal.be/ma-ville/services-communiaux/creche/brochure-creche et la version "papier" vous sera proposée lors de la réunion d'accueil.

L'organisation générale de la crèche, du pratique au pédagogique

Ce que vous devez savoir avant de signer votre contrat

La crèche ouvre ses portes à **7h** et les ferme à **18h**.

Vous décidez de nous confier votre enfant à **temps plein** ou à **mi-temps** (le mi-temps ne peut excéder 5 heures de présence par jour et les puéricultrices ne sont pas autorisées à déroger à cette injonction comptable) avec un minimum de **12 présences par mois**.

Le contrat d'accueil qui détermine les jours et les heures de fréquentation doit obligatoirement être respecté et toute modification doit faire l'objet d'une concertation avec l'équipe encadrante.

Votre enfant sera accueilli dans un petit groupe stable par **des puéricultrices de référence** qui, sauf événement exceptionnel lié à la vie institutionnelle, **accompagneront le groupe jusqu'à son départ de la crèche ou au moins jusqu'à ses deux ans et demi**.

Elle seront épaulées par une collègue qui leur apportera une aide pratique et précieuse mais qui pourra changer au fil du temps.

Pendant l'été, nous serons parfois dans l'obligation de regrouper deux ou trois

services. En période de vacances scolaires, il pourra nous arriver de réserver la crèche aux enfants dont les parents travaillent.

Nous nous trouverons également parfois dans l'obligation de regrouper deux services pour un temps déterminé (absences, congés,...), ou à des moments déterminés (de 7 à 8h ou en fin de journée) ou en fin de séjour lorsque presque tous les enfants sont partis à l'école et que les puéricultrices devront ouvrir un nouveau groupe de bébés.

Lorsque nous serons devant de telles décisions, nous ferons toujours le maximum pour concilier au mieux les intérêts des enfants et les possibilités humaines et budgétaires de la crèche.

Le matin, de 7 à 7h30, afin de décaler légèrement l'horaire de plusieurs puéricultrices qui seront dès lors présentes pour le goûter, les aînés sont accueillis à **l'atelier -3**, situé dans le hall d'entrée. Cet endroit magique est tellement apprécié des enfants qu'ils y reviennent pendant la journée avec leur puéricultrice.

Nous encadrons quelques stagiaires de l'école de puériculture mais elles ne seront jamais seules avec les enfants (sauf éventuellement pendant une sieste des enfants, le temps d'une réunion) et leurs interventions sont toujours contrôlées par les puéricultrices.



L'entrée à la crèche de votre bébé sera le premier événement social de sa vie. Après avoir passé quelques semaines ou quelques mois à découvrir votre enfant, à le comprendre, à le soigner, à l'entourer, la séparation s'envisage parfois douloureusement.

Différents sentiments peuvent se bousculer.

Différentes questions peuvent se poser....

- Qui va s'occuper de mon bébé ?
- Le laissera-t-on pleurer ?
- Et si il est malade ?
- Chez moi, je l'endors dans les bras...
- Je voudrais continuer à l'allaiter...

Nous ne pouvons pas répondre à toutes vos questions dans cette brochure. Les échanges quotidiens avec les puéricultrices seront essentiels mais pour débiter ces échanges et amorcer notre dialogue, **vous serez invités à deux réunions d'accueil :**

- **l'une sera animée par la directrice**, qui vous invitera à faire connaissance les uns avec les autres et vous apportera toutes les précisions que vous souhaitez quant à l'organisation de la crèche, sa réalité, ses objectifs. Elle entendra vos demandes, vos attentes,... Au cours de cette réunion, vous pourrez probablement rencontrer des parents qui connaissent déjà bien la crèche et reviennent pour un deuxième bébé. Vous ferez ainsi connaissance avec les **puéricultrices** de votre bébé ;
- **l'autre réunion sera animée par la psychomotricienne**. Ce sont les parents qui ont souhaité cette réunion d'information afin de mieux comprendre pourquoi laisser les enfants

en liberté de mouvements est une option fondamentale dans le projet d'accueil de la crèche. Nous aurons donc l'occasion de vous transmettre ce que nous savons de l'anatomie et de l'évolution psychomotrice d'un bébé et vous pourrez ensuite décider de ce qui vous semble important de garder pour la maison.

Nous vous invitons à y participer sans votre bébé, ces réunions font partie du début de la période de **familiarisation**. C'est un moment "adultes" qui nous permettra de faire connaissance, de **prendre un peu de temps pour qu'un univers inconnu devienne peu à peu suffisamment familier pour que puissent commencer à s'y tisser des liens nouveaux**.

Avec les puéricultrices, vous organiserez et planifierez la suite de cette période **obligatoire** de familiarisation en fixant les dates de vos rencontres avec **votre bébé**.

Cette période s'étirera sur une durée minimale de trois semaines, avec des entrevues de plus en plus longues. Vous rencontrerez le pédiatre, les infirmières et l'assistante sociale pour la visite médicale d'admission et pour terminer le dossier médical et le dossier administratif.



Pour gérer un groupe de 14 enfants, l'attention des puéricultrices doit être soutenue. Elles doivent toujours avoir à leur disposition tout le matériel requis pour éviter les interruptions, la déconcentration, le manque de vigilance, les ruptures dans les conversations avec les enfants,....

Vous constaterez vite que les puéricultrices veillent à chaque enfant mais que leur responsabilité est aussi d'**assurer à l'ensemble du groupe un maximum de sérénité**.

Grâce à votre coopération, les puéricultrices se sentiront soutenues dans leur profession, et cela au bénéfice de tous les enfants.

Nous vous demandons donc de bien vouloir respecter les **requêtes suivantes** que les puéricultrices sont chargées de vous rappeler si nécessaire :

- nous comptons sur vous pour **ne pas perturber l'ambiance du groupe** ni distraire la puéricultrice pendant trop longtemps. Chaque jour, elle vous remettra la "feuille de rythme" de votre enfant et vous racontera sa journée. Si vous avez besoin de discuter avec elle, c'est vraiment très volontiers que nous organiserons son remplacement dans le groupe afin qu'elle puisse sortir du groupe et prendre le temps nécessaire pour parler avec vous ;
- des **moments plus festifs** (goûter, barbecue, Saint-Nicolas,...) vous permettront aussi d'échanger plus longuement avec la puéricultrice ;
- **un seul adulte par enfant** peut entrer dans le service et devra rester dans la zone d'accueil aménagée pour les parents et délimitée, soit par des

petites barrières, soit désignée par la puéricultrice ;

- nous vous remercions aussi de bien vouloir **ne pas parler trop fort**, ni dans le service, ni dans les couloirs : des enfants jouent, d'autres dorment... ;
- dans le même esprit de préservation de l'ambiance du groupe, nous vous invitons à **réfléchir aux aménagements possibles** de l'heure d'arrivée et de départ de votre enfant en tenant compte des heures de repas et de sieste, particulièrement chez les grands ;
- nous vous invitons à **ne pas utiliser votre GSM** pendant les retrouvailles et de limiter son usage dans le bâtiment au strict nécessaire ;
- le matin, **vous voudrez bien donner le premier repas à la maison**. La faim chez le jeune enfant peut provoquer des sensations désagréables et le placer dans une situation de stress. Si nous donnions le 1^{er} repas à la crèche, vous trouveriez la puéricultrice occupée à donner le petit déjeuner ou le premier biberon à un autre enfant arrivé quelques minutes plus tôt. Elle ne pourrait se couper en deux : il faudrait attendre... Les conditions ne seraient dès lors guère favorables à une séparation réussie ;
- chez les grands, lorsque les enfants sont capables de manger seuls à table, un **petit déjeuner** leur est servi pour autant qu'ils arrivent avant 8h30 ;
- **habillez et déshabillez** votre enfant vous-mêmes. Des **armoires** sont à votre disposition pour ranger les vêtements.



- apportez des **vêtements de rechange** au cas où...; veillez ainsi à vêtir votre enfant d'une façon confortable qui favorise les mouvements sans entrave ;
- apportez **des vêtements et des chaussures** pour permettre aux enfants de jouer dehors sans crainte de se salir ou d'abîmer ;
- apportez des **langes marqués** au nom de l'enfant et un **sac de couchage** ;
- n'oubliez pas **la sucette** ou **la peluche** avec laquelle il dort (et n'oubliez pas de **l'entretenir régulièrement**) ;
- **n'entrez pas dans le dortoir**, même si votre enfant y est : la puéricultrice ira le chercher ;
- prévenez-nous si votre enfant retourne avec une **autre personne** ;
- arrivez **un peu avant l'heure de fermeture** afin que nous puissions échanger quelques mots ;
- prévenez-nous de **l'absence** de votre enfant avant 8h30. Nous ne préparerons

pas son repas, l'absence sera justifiée et la journée ne vous sera pas facturée ;

- informez-nous des **changements d'horaires** ;
- si vous prévoyez arriver plus tard qu'habituellement pour reprendre votre enfant, prévenez-nous et nous pourrons le lui dire. Selon vos indications et les **modifications de vos horaires**, nous pouvons décaler légèrement les horaires des puéricultrices au bénéfice d'un encadrement optimal ;
- si vous avez envie de prendre des nouvelles de votre enfant, téléphonez-nous : **04 240 64 00**. Il est possible toutefois que la personne que vous aurez en ligne sache que la puéricultrice est seule avec les enfants à ce moment-là, ou occupée à donner un repas ou un soin. Dans ce cas, grâce à notre système d'interphonie, c'est elle qui fera l'intermédiaire entre la puéricultrice et vous.



Notre action éducative s'appuie sur des connaissances psychopédagogiques reconnues sur la scène internationale ainsi que sur les exigences de l'Office de la naissance et de l'enfance et son code de qualité. Nous gardons un œil critique sur nos pratiques et une dynamique de remise en question permanente nous mobilise afin de répondre au plus près aux besoins de chacun des enfants.

Des événements, des faits qui pourraient sembler anodins, des observations, des formations, nous permettent ainsi de poursuivre notre réflexion.

Votre avis, vos questions, votre regard nous aident à évaluer notre travail, à revoir une attitude ou une organisation, à mieux comprendre, à mieux être compris,...

La coopération va également dans les deux sens. Vous serez invités à un **moment d'évaluation** après quelques mois de fréquentation et en-dehors de ce moment plus formel, prévu et organisé, c'est **au quotidien** que nous sommes à votre écoute, prêts à échanger et à répondre à vos demandes pour autant qu'elles soient compatibles avec nos limites institutionnelles et notre projet d'accueil.



L'hygiène et la santé

Aux côtés des puéricultrices, les infirmières de la crèche et le pédiatre mettent tout en œuvre pour assurer la meilleure santé aux enfants. Une **consultation des nourrissons** est organisée deux fois par semaine et les enfants peuvent y être vaccinés, en présence de leurs parents ou de leur puéricultrice.

Le **pédiatre** est en permanence à notre disposition par téléphone pour répondre à une éventuelle inquiétude.

Nous sommes bien entendu soucieux de la santé de votre enfant à la crèche. Pour favoriser la santé, nous veillons à une **hygiène de vie individuelle et collective**. Nous maintenons la propreté des jeux, du matériel, des locaux.

Les **dames d'entretien** de la crèche placent les enfants au centre de leurs priorités de travail. Pour ne pas les déranger pendant leurs activités, l'équipe d'entretien est à l'ouvrage dès 6h du matin, tous les jours.

Si nécessaire, nous vous inviterons à porter des **"sur-chaussures"** pour entrer dans les services où les enfants rampent. Vous les trouverez dans le couloir, devant ces services.

Par ailleurs, nous **sortons à l'extérieur** avec les enfants dès que le temps le permet. Parfois, pour favoriser un bon sommeil et **avec votre accord**, nous installons un enfant dans son lit sur la terrasse. Il n'est pas rare qu'un enfant dorme mieux à l'extérieur, un peu comme lorsque vous allez le promener dans son landau...

En outre, les enfants reçoivent un **régime alimentaire équilibré, varié** et établi en

collaboration avec les diététiciennes de l'ONE. Régulièrement, une étudiante en diététique, supervisée par un professeur, effectue un stage à la crèche.

Les **menus** sont affichés dans le hall et dans les services. Tous les repas sont préparés dans les cuisines de la crèche par des cuisinières conscientes de l'importance de leur travail et du soin qu'elles doivent y apporter.

Les mamans qui souhaitent **allaier** disposent d'un petit salon intime et agréable pour se retrouver avec leur bébé. Nous prenons grand soin du lait maternel (conservation, manipulation) et nous le réchauffons uniquement au chauffe-biberons (pas au micro-ondes).

Si nécessaire, nous vous demanderons d'apporter certains produits de régime ainsi que les médicaments et le matériel pour des soins spéciaux (aérosols).

Les laits fournis par la crèche sont :

- Nan Pro
- Nan Ha
- Nan Ar
- Nan Transit
- Nan Sensitive
- Nutrilon soja
- Beba
- Guigoz

La surveillance médicale préventive prévue par l'ONE est assurée par le pédiatre, le Dr Jean **Hoyoux**, et les infirmières.

Le carnet de votre enfant est le document de référence servant de liaison entre les différents intervenants (la crèche, votre médecin traitant, votre pédiatre, l'hôpital, un spécialiste,...) et les



parents. C'est pourquoi il faut **veiller à ce que ce carnet accompagne toujours l'enfant**. Le pédiatre de la crèche réalisera quelques bilans de santé pendant le séjour de votre enfant à la crèche. Le rythme de ces bilans est prévu par l'ONE. Vous en serez averti et votre présence y est souhaitée. Mais, si vous ne pouvez y participer, la puéricultrice accompagnera votre enfant et le compte rendu de sa visite sera noté dans son carnet de santé. Si une consultation est prévue mais que nous ne disposons pas du carnet, la consultation sera reportée.

Nous attirons votre attention sur le fait que le pédiatre de la crèche, dans le cadre de sa mission ONE, ne peut pas soigner un enfant, (ni poser un diagnostic,

ni proposer un traitement). Pour cela, vous devez vous adresser personnellement au médecin qui soigne habituellement votre enfant et qui peut venir l'examiner à la crèche si nécessaire. Il notera le diagnostic et le traitement à administrer dans le carnet de santé.

Votre enfant peut fréquenter la crèche avec son traitement médical, sauf en cas de maladies contagieuses. Dans ce cas, il pourra revenir à la crèche muni d'un certificat médical l'autorisant à fréquenter à nouveau le milieu d'accueil.

Informez-nous **des médicaments** que votre enfant reçoit à la maison ainsi que des maladies des frères et sœurs et de la famille en général. Tenez-nous informées des voyages que vous effectuez avec votre enfants.

Vers 2 ans, votre enfant bénéficiera de la **consultation d'un orthoptiste** afin de vérifier sa vue. Cette consultation est financée par l'ONE et est organisée au sein de la crèche.

Enfin, un enfant placé sous la surveillance d'un monitoring ne peut fréquenter la crèche qu'avec l'appareil en parfait état de fonctionnement.



La vaccination

Il importe que votre enfant reçoive ses vaccinations en temps voulu. Elles seront effectuées à votre choix, soit à l'extérieur de la crèche (dans ce cas, vous devrez nous avertir des vaccins effectués et nous transmettre la carte de vaccination), soit à l'intérieur de la crèche. Ces vaccinations sont vivement recommandées; certaines sont obligatoires en milieu d'accueil.

Les vaccins contre la diphtérie, la coqueluche, la polio, l'hémophilus influenzae (méningite C), la rougeole, la rubéole et les oreillons sont obligatoires.

Les vaccins contre le tétanos, l'hépatite B, le méningocoque de type C, le pneumocoque et le rotavirus sont **fortement recommandés** étant donné le risque non exclu de contamination.

Le carnet de l'enfant

Le meilleur outil de transmission des informations santé est le carnet de l'enfant.

Il doit toujours le suivre.



Cette brochure n'a pas la prétention d'être complète. Elle ne répondra pas à toutes vos questions. Elle ne remplacera heureusement pas ces relations de confiance qui, petit à

petit, se construiront avec vos puéricultrices.

Nous l'avons conçue pour vous dire "bonjour et bienvenue" !

Et si vous aimez lire....

Une bibliothèque bien fournie est à votre disposition au sein de notre crèche communale. Nous pouvons vous conseiller entre autres :

• "*L'Eveil de votre enfant*" pour un bébé actif et détendu Chantal de **Truchis-Leneveu**
• "*En attendant bébé*" D^r J. **Falk**
En vente à la crèche : 3 €

• "*Les Premières Semaines de votre bébé*" D^r J. **Falk**
En vente à la crèche : 3 €

• "*Repas-repos*" D^r **Majoros** et Anna **Tardos**
En vente à la crèche : 3 €

• "*Mouvements libres, Activités autonomes*". D^{rs} J. **Falk** et Anna **Tardos**
En vente à la crèche : 3 €

La crèche est membre actif de l'**Atelier Pikler Loezy** (Belgique) et de **Pikler International**.

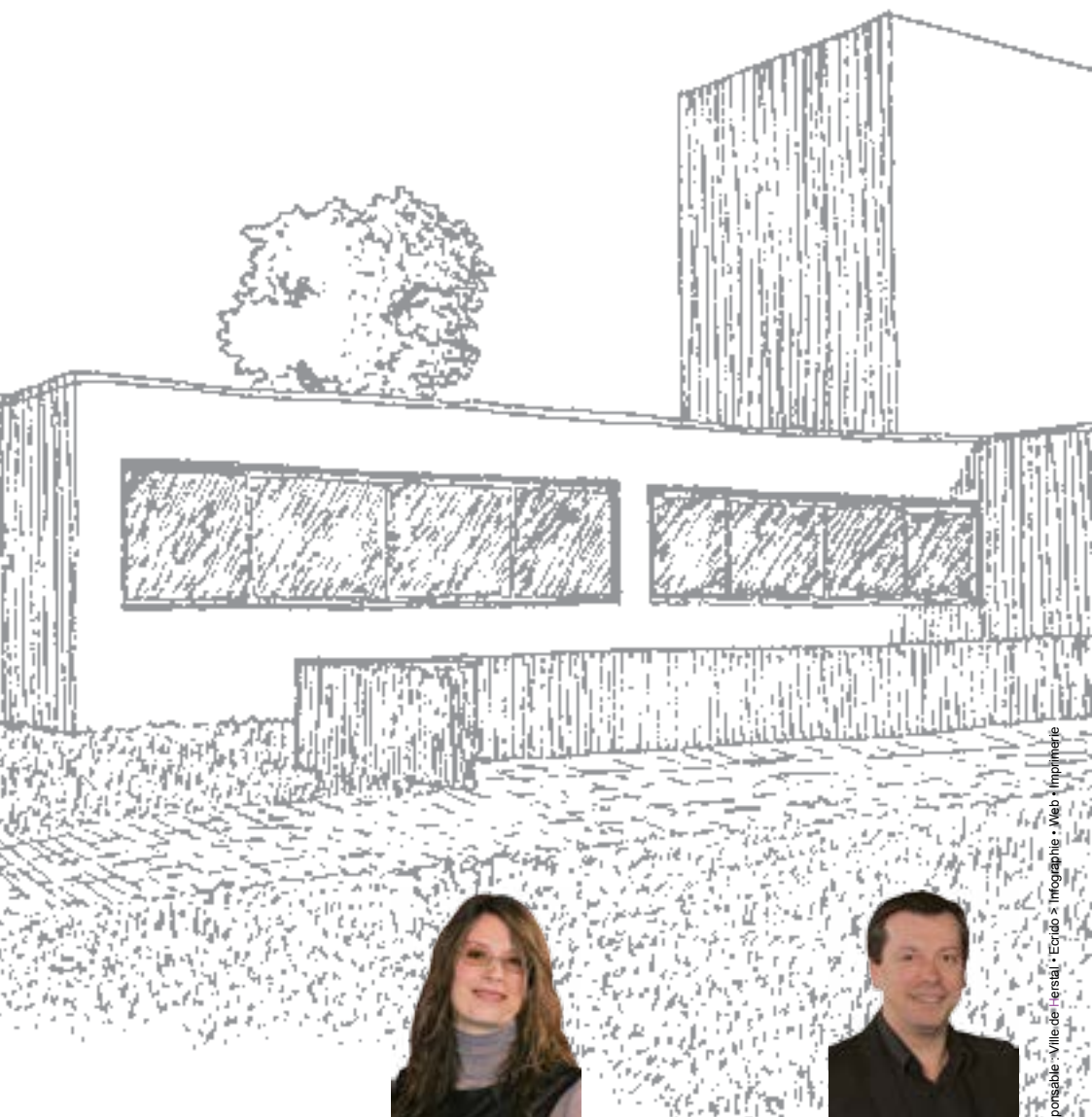
Vous pouvez aussi consulter le site de l'Association **Pikler Loezy** de France : www.pikler.fr et www.herstal.be/ma-ville/servicescommunaux/creche/brochureprojetd'accueil.

Les dessins de cette brochure, signés Klara **Pap**, sont extraits du livre "*Anyak Könyve*" du D^r Emmi **Pikler**.





Crèche communale



Isabelle Thomsin
Echevine de la Famille



Frédéric Daerden
Député-Bourgmestre